

2 018, l'année des 40 ans de la Clède.
Ce fut l'occasion de revenir sur la naissance de l'association, son évolution, notre engagement, votre engagement.

Que de chemins parcourus...

Ces 40 ans ont démontré, s'il eût été besoin, votre capacité d'adaptation aux besoins des plus fragiles.

Chaque jour, il faut inventer de nouvelles réponses et répondre à de nouveaux besoins.

Votre dynamisme, et votre bienveillance envers celles et ceux que nous accompagnons sont la marque de notre association.

Merci à nos partenaires, et à nos financeurs pour leur confiance.

Mais surtout merci à vous toutes et tous, et pour reprendre les mots de notre directeur « merci dans la recherche de la qualité, merci dans votre esprit critique, votre humour et votre simplicité. »

R.BECUE-AMORIS

Présidente

Accueil de jour pour Femmes victimes de violences	2
Service d'Accueil de Jour des Exclus	4
Service Hébergement Montbounoux	6
Service Hébergement FAS	8
Pôle demandeurs d'asile et migrants	10
Pensions de Famille	12
Service Logement	14
Pôle Santé : ACT et LHSS	16
Ressourcerie	18
Café des Familles	20
Action d'Insertion et d'Accompagnement	21
Les 40 ans de l'Association La Clède	22
Témoignage	23
Synthèse Chiffrée	24

Dossier

Quand la loi traduit la volonté de protéger au mieux les victimes

Accompagner les victimes de violences conjugales est un acte militant dans le sens où il renvoie aussi nécessairement à la question des rapports de genre dans notre société, où, à notre petite échelle, nous tentons de faire évoluer les représentations ou tout au moins à susciter des prises de conscience. La FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes) à laquelle nous adhérons, nous accompagne dans cette démarche et relaie au niveau national les réalités de terrain pour contribuer également à faire évoluer la loi. Ces dernières années, des avancées notables ont permis de traduire juridiquement la nécessité de protéger encore plus les victimes. **Il nous semble important de rappeler l'existence de ces lois qui, pour certaines ne demandent qu'à être plus appliquées.**

La loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein du couple et aux incidences de ces dernières sur les enfants :

- Crée l'ordonnance de protection pour les victimes de violences conjugales, en cas de péril imminent ou les personnes menacées de mariage forcé.
- Énonce le possible retrait de l'autorité parentale pour les personnes condamnées comme auteur, co-auteur ou complice d'un crime sur la personne de l'autre parent (art 378 du Code civil).
- Toute décision portant sur l'exercice de l'autorité parentale doit prendre en compte les pressions ou violences, à caractère physique ou psychologique, exercées par l'un des parents sur l'autre (art 373-2-11 Code civil).
- Un conjoint, concubin, partenaire de PACS ou « ex » (conjoint, concubin, partenaire de PACS) violent, mis en examen, peut être assigné à résidence avec surveillance électronique.
- Crée le délit de harcèlement moral au sein du couple (violence psychologique) (article 222-33-2-1 du Code pénal).
- Établit le mariage forcé comme circonstance aggravante en cas de violences exercées contre une femme qui refuserait l'union qu'on lui impose.
- Facilite la délivrance ou renouvellement de titres de séjour pour certaines femmes étrangères victimes de violences notamment en cas d'ordonnance de protection en raison de violences au sein du couple.



La loi du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel :

- Définit le délit de harcèlement sexuel à l'article 222-33 du code pénal.
- Le fait d'avoir subi/refusé de subir/dénoncé des faits de harcèlement sexuel est reconnu comme un motif de discrimination : toute différence de traitement basée sur cette cause est interdite par l'article 225-1-1 du Code pénal.

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes :

- Renforce le dispositif des ordonnances de protection : délivrance dans les meilleurs délais (violences au sein du couple) ou en urgence (menace de mariage forcé), passage à une durée de 6 mois maximum, possibilité de dissimuler l'adresse de la victime.
- Généralisation de l'usage du « Téléphone Grave/Grand Danger », délivré pour une durée de six mois renouvelable, en cas de grave danger menaçant une victime de violences de la part de son conjoint, concubin, partenaire de PACS, ou « ex » (conjoint, concubin, partenaire de PACS).
- L'envoi de messages malveillants réitérés émis par la voie des communications électroniques est un délit (art 222-16 du Code pénal).
- En cas de violences au sein du couple ou par les « ex », la médiation pénale n'est possible qu'en cas de demande expresse de la victime (art 41-1, 5° du Code de procédure pénale).
- En cas de condamnation pour un crime ou un délit (atteintes à la vie, à l'intégrité physique ou psychique) commis par un parent sur la personne de son enfant ou de l'autre parent, la juridiction pénale se prononce sur le retrait total ou partiel de l'autorité parentale (art 221-5-5 du Code pénal).
- Des stages de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes peuvent être proposés aux auteurs de violences.
- Les femmes étrangères victimes de violences au sein du couple pouvant prétendre à l'obtention ou au renouvellement d'un titre de séjour en tant que telles (rupture de la vie conjugale due aux violences dans le cadre d'un mariage avec un français ou d'un (...))

Dossier (suite)

Les lois évoluent, la parole se libère mais les faits perdurent...

(...)regroupement familial, bénéficiaires d'ordonnances de protection, condamnation définitive du conjoint, concubin ou partenaire de PACS sont exonérés de paiement des taxes et timbres fiscaux habituellement obligatoires

La loi du 7 mars 2016 relative aux droits des étrangers en France :

- Suppression du pouvoir d'appréciation des préfetures concernant la délivrance ou le renouvellement des titres de séjour de certaines femmes étrangères victimes de violences (rupture de la vie conjugale due aux violences dans le cadre d'un mariage avec un français ou d'un regroupement familial).

La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant :

- L'autorité parentale d'un parent peut être totalement retirée en dehors de toute condamnation pénale, lorsque

l'enfant est témoin des violences qu'il exerce à l'encontre de l'autre parent, qu'elles aient un caractère physique ou psychique (art 378-1 du Code civil).

La loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique :

- Création d'un délit d'atteinte à la vie privée à caractère sexuel (art 226-2-1 du Code pénal) : le fait de capter, enregistrer, transmettre, conserver ou utiliser de quelque façon que ce soit, sans le consentement des personnes intéressées, des paroles ou des images présentant un caractère sexuel est désormais pénalisé, qu'elles aient eu lieu dans un lieu privé ou public. Même lorsque les images ou les paroles à caractère sexuel ont été obtenues avec le consentement exprès de la personne ou par elle-même, leur diffusion sans le consentement de l'intéressée est pénalisée.

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la Justice du XXe siècle :

- Les juges aux affaires familiales ne peuvent plus enjoindre les parents à rencontrer un médiateur afin que l'intérêt et le déroulement d'une telle procédure leur soit expliqué, en cas de violences au sein du couple ou sur les enfants (une mesure de médiation peut toujours être proposée, art 373-2-10 du Code civil).
- Permet aux couples mariés de divorcer par consentement mutuel sans passer devant un juge.

Ces différents éléments juridiques marquent des avancées réelles et une prise de conscience de la société qu'il nous faut accompagner et soutenir au quotidien car la réalité reste toujours aussi préoccupante : **219 000 femmes déclarent avoir été victimes de violences par leur conjoint ou ex conjoint.**

Actualités

Informer sans relâche

Informer, mettre en lien les acteurs au service d'une meilleure prise en compte de chaque situation, éviter aux victimes de passer par un parcours qui les découragerait en proposant au contraire d'être le fil conducteur qui facilite les relais avec les différents acteurs (avocats, gendarmerie, médecins, école...). Garantir sur le territoire, cette offre d'accueil, d'écoute, d'accompagnement qui s'adapte aux besoins des personnes et du territoire (un AJ ouvert toute la semaine, des permanences d'écoute sur des communes du nord du département, des accompagnements physiques, des interventions sur les communes à la demande). Etre pôle ressource d'informations, de conseils pour les victimes avant tout mais aussi pour les acteurs du territoire. Aussi, à chaque fois que les opportunités se présentent, nous organisons des temps d'échanges, des débats, des ateliers de sensibilisation : ce fut le cas en novembre 2018 avec 4 séances de sensibilisation en direction des pompiers d'Alès (à leur demande), un temps d'échanges privilégié à l'occasion du 25 Novembre, avec des dames accueillies et le sous-préfet d'Alès, ou encore la diffusion d'un film grâce au club SOROPTIMIST suivi d'un échange avec le public. Sensibiliser, informer sans relâche...

L'accueil de jour et les permanences d'écoute pour femmes victimes de violences

146 personnes ont été reçues et accompagnées : **2** hommes et **144** femmes.

27 personnes reçues sur le nord du département

71% des personnes sont venues pour la première fois à l'accueil de jour en 2018.

29% étaient déjà accompagnées en 2017.

411 entretiens réalisés.

45 % des personnes viennent d'Alès. **48 %** viennent des communes alentours.

On estime à près de **43%** le pourcentage de personnes résidant dans un quartier politique de la ville.

Dossier

Le droit à l'hygiène

Avoir un « chez-soi » ne se limite pas seulement à un statut juridique et à une forme matérielle (des murs, une maison au sens classique du terme), mais renvoie à tout ce que permet « un logis » à la garantie sociale et personnelle qu'il octroie.

Les prestations offertes par l'accueil de jour en matière de douches et de laverie sont très sollicitées. Contrairement aux idées reçues, beaucoup de personnes sans domicile, et/ou, en squat, attachent de l'importance à leur hygiène et à leur apparence. Leurs conditions de vie, très difficiles, dans des habitats sommaires et insalubres, les amènent à venir assez régulièrement se laver et faire laver leurs effets et sacs de couchage.

Nous tenons toujours à la disposition des usagers tous les produits d'hygiène qui leur sont nécessaires.

Ils apprécient aussi de pouvoir laisser leurs vêtements de rechange dans

des casiers à leur nom.

Le saviez-vous?

La "World Toilet Day" est célébrée chaque année le 19 novembre... mais pourquoi une journée mondiale consacrée aux toilettes ? sont-ils tombés sur la tête ?

« L'hygiène est une combinaison d'actes et d'attitudes visant à maintenir le corps, l'organisme et le mental en bonne santé. »

Journée Mondiale des Toilettes

En France, des populations encore sans accès à l'assainissement! Le 19 novembre célèbre la Journée Mondiale des Toilettes. Alors que l'accès à l'eau et à l'assainissement est reconnu comme un droit humain par les Nations Unies depuis 2010, il existe encore en France des personnes n'ayant pas un accès adéquat à l'assainissement. En France, les chiffres sont effarants du manque d'accès

à l'eau et à l'assainissement. Aujourd'hui, presque 8% de la population française ne bénéficie pas d'installations sanitaires améliorées. 1,1 millions de personnes n'ont pas d'accès à l'eau et à l'assainissement, et près de 1,4 millions de résidences ont des installations sanitaires dégradées et/ou des problèmes d'évacuation des eaux, en France métropolitaine. Cette situation concerne aussi bien les personnes vivant dans la rue, des bidonvilles, des squats ou des logements de fortune, que des personnes vivant dans des logements dépourvus de confort sanitaire sans toilettes, douche ou cuisine.



Société

Un lieu de pause, une parenthèse pour retrouver un peu de moral

Etre dans la grande précarité engendre un sentiment d'insécurité chronique : ne pas se sentir à sa place, ne pas être reconnu, l'incertitude du lendemain, la souffrance psychologique, se sentir dans l'incapacité de se sortir seul de sa situation présente. L'accueil de jour permet à chacun de se poser, de se débarrasser provisoirement de son fardeau, de se sentir le bienvenu et de n'être redevable de rien. La précarité est souvent culpabilisante puisqu'elle empêche celui ou celle qui la subit de s'assumer pleinement et d'être obligée d'avoir recours à un « autre », travailleur social ou bénévole, pour assurer sa subsistance ou son hébergement.

La convivialité du lieu ouvre un espace de respiration, une parenthèse nécessaire pour récupérer ses esprits, et permettre de se recentrer.

Accueil de jour

826 personnes accueillies

Dont 447 personnes nouvelles

626 Hommes—200 Femmes

Service d'Accueil et d'Orientation

990 personnes reçues

749 Hommes—241 Femmes

Domiciliation

932 domiciliées sur l'année

534 personnes en file active au 31 décembre 2018

8300 passages pour courriers ou entretien

398 personnes ont mis fin à la domiciliation

Point Accueil Ecoute Jeunes

167 jeunes reçus en entretien individualisé

Social

La participation collective pour servir les capacités individuelles

Depuis 2002, un conseil de la vie sociale (CVS) a été initié sur le service hébergement dans le but de favoriser la « participation sociale » des personnes accueillies. Sa forme a évolué au fil des années et des personnes.

Cette instance s'organise aujourd'hui de la manière suivante: une réunion CVS a lieu une fois par mois sur la base du volontariat; il n'y a aucune obligation de participation. En revanche, toutes les personnes sont conviées chaque fois la veille de la rencontre et un compte rendu est réalisé et donné à l'ensemble des personnes hébergés après chaque rencontre.

L'équipe a repéré tout l'intérêt de cette instance de participation. Celle-ci s'appuie sur les capacités, compétences, désirs ou envies du public afin d'impulser une dynamique collective. Partir de la personne est un préalable nécessaire; pour autant, les difficultés individuelles nécessitent un soutien dans l'élaboration, la reformulation des idées et la médiation afin de fédérer le groupe.

Le groupe se base sur les compétences individuelles pour servir le projet commun. Chaque personne du groupe se sent valorisée par le repérage et l'exploitation de ses compétences propres. Les personnes gagnent alors en confiance en elles, font preuve de plus d'initiatives et impulsent de nouvelles idées à la fois dans le groupe et pour elles-mêmes.

L'équipe s'appuie sur cet élan, pour revaloriser les personnes et encourager l'émergence d'une envie d'agir pour soi : « le pouvoir d'agir ».

Les personnes, qui s'investissent dans le CVS et dans leur propre projet, peuvent ensuite s'engager

dans de nouvelles formes de participations à l'extérieur de l'institution : c'est l'exercice de la citoyenneté.

Nous permettons aux personnes de s'essayer ou se réessayer dans un environnement suffisamment sécurisant. Nous constatons que celles qui s'inscrivent dans ce « cercle vertueux » gagnent en confiance en elles; ce qui favorise ensuite une implication plus sécurisée à « l'extérieur ».

Cette instance CVS a permis l'émergence du « projet vacances » porté par le groupe depuis le mois de Mai 2017.

Le projet était de pouvoir faire partir le plus de personnes possibles en vacances.

Pour cela, des fonds devaient être récoltés. C'est alors que le groupe a créé le « CVS food delivery ». Cette action a consisté à réaliser environ une fois par mois des repas confectionnés par les membres du groupe CVS et proposés à l'ensemble des salariés de l'association avec une participation financière libre. Ces repas étaient ensuite livrés sur les différents services. Ces actions associées à une source de participation financière complémentaire de « Vacances Ouvertes » ont permis à 26 personnes de partir en vacances dans un camping de la région. La location de deux mobil-homes

sur 4 jours consécutifs pour chaque groupe de vacanciers a permis au plus grand nombre de partir. Deux activités par séjour étaient proposées : canoë et randonnée. Les membres du CVS ont participé à toute l'organisation: le choix du camping, des activités, les recherches de financement complémentaires, l'élaboration, la conception, et la livraison des repas.

Cette année encore, des actions sont poursuivies dans le même sens pour de nouvelles aventures.

Cette aventure humaine permet à chaque individualité de trouver une place dans une association d'idées. C'est un projet à long terme valorisé par l'impact réel d'un résultat concret. C'est l'ouverture vers de nouveaux possibles, de nouvelles rencontres, de valorisation de soi et de son rapport aux autres.

La réussite de ce projet a un impact positif sur le groupe et favorise d'autant plus l'émergence de nouvelles idées et propositions du groupe: diffusion et participation à des instances culturelles du territoire, intervention d'acteurs locaux autour de thématiques comme les économies d'énergie, le bricolage...

“Pour moi le CVS c'est bien, je peux rencontrer, discuter et échanger avec des gens. Je suis écoutée. J'ai eu un grand cadeau de partir en vacances avec mes enfants. C'est un cadeau aussi car durant les repas, j'ai pu changer quelque chose, j'ai pu rencontrer d'autres cultures d'origine différente et j'ai appris des choses...”

Justice/Social

Les prémices d'un accompagnement spécifique

L'hébergement des auteurs de violences conjugales, est un dispositif en construction, élaboré en 2016 avec le parquet d'Ales. L'évolution de ce dispositif, en lien avec un changement de Parquet et un allongement des durées de prises en charge (nous permettant de passer d'une simple sensibilisation ou réflexion sur les actes de violence posés, à un travail d'accompagnement plus poussé autour de ces questions) nous a amené à une nécessaire réflexion autour de nos pratiques. Ce mouvement a été alimenté par la participation en 2018 à une formation collective sur « le suivi des acteurs de violences conjugales et familiales ». Au travers d'un travail autour de nos représentations, nos émotions et d'une

définition lexicale des concepts, nous avons pu éprouver et retravailler notre posture professionnelle. En effet, si le contexte d'intervention contraignant, nous astreint à reposer le cadre de la loi, il ne s'agit pour autant pas de culpabiliser l'auteur de violences, mais plutôt au travers d'une contextualisation des faits de l'aider à adopter une posture responsable face à ses actes. Il convient également de l'accompagner dans le repérage des émotions vécues et leurs incidences sur l'entretien de relations toxiques, en visant la construction de relations plus gratifiantes.

L'accompagnement socio-éducatif engagé vise alors à franchir les différentes étapes de prise de conscience, de volonté de changement et d'action.

Le service hébergement

Sur l'ensemble des dispositifs que gère le service hébergement Montbounoux :

Nombre de nuitées réalisées: **26 113**

Taux d'occupation : **92.33%**

Nombre de personnes accueillies : **159**
(**48** hommes ; **40** femmes ; **71** enfants)

En 2018 :

- Urgence: **20** adultes ; **15** enfants dont Convention auteurs : **3** adultes ; **2** enfants
- Nuits d'hôtel : **10** adultes ; **10** enfants
- Lits de stabilisation: **21** adultes ; **11** enfants
- CHRS: **34** adultes ; **33** enfants

Horoscope

Des perspectives pour 2019

En 2018, le service s'est engagé dans un travail de réflexion et de construction autour de la question du Logement d'Abord. Nous avons ainsi su venir questionner les logiques d'établissement et de parcours d'insertion « en escalier », tout en repérant les atouts et la valeur de l'accompagnement socio-éducatif dispensé en CHRS. Il nous est alors apparu essentiel de pouvoir valoriser notre expertise, nos compétences, outils, savoir-faire, expériences pour pouvoir les modéliser sous une autre forme d'intervention. Autour d'un groupe de travail inter-services, nous avons pu poser les prémices d'un accompagnement pluri-professionnel dans une logique d'accompagnement coordonné et cohérent. Cette réflexion se concrétisera et sera expérimentée sur 2019.

Cette distinction entre la modalité d'accompagnement et le cadre dans lequel il s'inscrit nous a aussi permis de repérer combien ce cadre pouvait être soit un frein, soit une nécessité. Cette alternance entre la prise en charge CHRS et le LDA, pourrait

ainsi nous permettre d'ajuster au mieux notre intervention aux besoins et à la demande des personnes.

Toujours dans cette logique d'ouverture, et face aux problématiques des familles accueillies, nous avons initié en 2018 un rapprochement avec les services de l'Enfance afin de mieux cerner nos missions respectives, et ainsi pouvoir s'interpeller plus facilement. Nous espérons que cette nouvelle dynamique saura perdurer sur les années à venir.

Cette ouverture vers l'extérieur se profile également en direction du SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) avec qui nous prévoyons la signature d'une convention dès 2019 dans le cadre de l'accueil de personnes en sortie d'incarcération ou d'alternatives à celle-ci.

Grand Angle

Une pratique nouvelle: Les sensibilisations aux violences conjugales

Depuis sa création en 1982, le CHRS-FAS accueille des femmes avec ou sans enfants majoritairement victimes de violences conjugales.

Afin d'accompagner au mieux ce public spécifique, l'équipe éducative a participé, ces dernières années, à plusieurs formations sur les questions relatives aux violences faites aux femmes.

Les connaissances théoriques sur ces problématiques sont une partie importante de la technicité de l'équipe, mais les compétences acquises au fil des années sont aussi le fruit de toutes ces rencontres singulières avec chaque nouvelle situation accueillie. En effet, ce sont les femmes, qui en racontant leurs histoires, nous enseignent au plus près et au plus juste la réalité des mécanismes liés aux violences.

Ce «savoir-faire» de l'équipe du FAS, dans la manière d'accompagner les femmes victimes de violences et leurs enfants, est désormais reconnu par l'ensemble de nos partenaires.

En 2016 nous avons ainsi été sollicités par un Centre d'Hébergement nîmois afin d'organiser une journée de sensibilisation sur les violences conjugales auprès d'une douzaine de travailleurs sociaux.

En 2016 et 2017, nous avons été interpellés par des étudiants de la faculté de médecine de Nîmes pour animer un débat et sensibiliser aux questions relatives aux violences faites aux femmes.

En septembre 2018, le commandant des sapeurs-pompiers de la ville d'Alès nous a sollicités pour sensibiliser 200 pompiers aux violences conjugales. Pour répondre à sa demande, nous avons élaboré un PowerPoint en nous appuyant sur des travaux réalisés par le groupe référent de RESEDA et ceux mis à disposition sur le site internet de la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains).

Ce support d'intervention nous a permis d'apporter un éclairage précis sur les mécanismes des violences conjugales avec des éléments simples comme « le cycle des violences ». Nous avons pu apporter des conseils sur les manières de communiquer, l'attitude à adopter avec une personne victime de violences, les questions à poser pour libérer la parole. Nous avons rappelé l'importance de la prise en compte des enfants qui sont aussi victimes. Il était aussi important pour nous qu'ils mesurent le



rôle crucial qu'ils peuvent jouer lors de leurs interventions en terme de repérage des violences ou de suspicion de violences. Aussi avons-nous insisté sur l'importance de transmettre ces informations de violence ou de suspicion aux médecins urgentistes, au même titre que les constantes vitales. En effet, le premier lieu de repérage des violences conjugales est déterminant pour entamer le processus de sortie du cycle des violences.

A chacune de nos interventions, les sapeurs-pompiers ont su nous questionner lorsqu'un élément d'information évoquait des situations rencontrées en intervention.

Selon eux: « Cette action, renouvelée sur plusieurs après-midis a permis de mieux comprendre les causes et les cycles de ces agressions .../... »

« Les échanges cordiaux, la qualité des supports pédagogiques et le professionnalisme des intervenants ont largement été appréciés de tous . » « Un grand merci à eux. »

Cette expérience nouvelle a suscité une dynamique positive au sein de l'équipe éducative. Ce travail a permis d'intégrer de nouveaux éducateurs sur le service en leur transmettant notre expérience et savoir-faire.

Notre équipe souhaiterait renouveler des actions de ce type, que ce soit auprès des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux, mais aussi des lycéens ou encore des jeunes accompagnés par les missions locales jeunes.

Sensibiliser aux violences conjugales, c'est aussi prévenir et empêcher que d'autres femmes subissent des violences.

Citoyenneté

De la solidarité associative à l'action bénévole individuelle...

Le travail d'accompagnement vers la réinsertion sociale ne se fait jamais seul. Depuis plusieurs années, nous avons réussi à tisser un partenariat solide avec les associations caritatives locales. Dans le cadre de l'accueil d'urgence notamment, ces collaborations sont précieuses et permettent à certaines femmes, démunies de tout au moment de leur arrivée, de subvenir aux besoins alimentaires et d'hygiène de leur famille. Ce partenariat nous a conduits à mesurer la richesse sociale de l'action bénévole et associative et de tout son potentiel.

Nous ne pouvons dire ce qui a initié ce mouvement; si ce n'est peut-être cette solidarité, ce partage avec l'autre, l'ouverture aux différences, que nous tentons de transmettre depuis tant d'années; mais nombreuses sont les femmes accueillies qui souhaitent devenir bénévoles dans des associations alésiennes. Nous observons que celui qui reçoit est plus engagé à donner. C'est une implication forte et importante que nous retrouvons chez les femmes que nous hébergeons et ce même après leur départ.

L'accompagnement vers l'action bénévole associative est donc devenu un outil supplémentaire. Le but étant d'impliquer ces

personnes dans la société civile pour qu'elles en deviennent actrices et soient mieux reconnues. Cette ouverture est une porte vers la réinsertion sociale. Elle a le double bénéfice d'aider les personnes que nous accueillons à réinvestir un monde et une vie ordinaire, de leur redonner confiance, de renforcer l'estime d'elles-mêmes; mais aussi de montrer aux personnes, aux structures, aux associations où elles inscrivent leur démarche bénévole, un petit bout de leur réalité.

Paroles de femmes bénévoles:

« Moi, j'aime faire du bénévolat. Ça me fait vraiment du bien. Après, je me sens mieux. Ça me fait du bien à moi, plutôt qu'aux autres. Je le fais à moi-même. C'est comme si je suis fière de moi. Je sers à quelque chose. »

« Ça me donne le courage de peut-être un jour, moi aussi, faire quelque chose pour les dames qui sont dans le besoin. »

« Si chacun fait un petit peu, on peut faire plein de choses. »

Anniversaire

Les 40 ans de l'association

Cette année, l'association La Clède a fêté ses 40 ans ! Quelle fête!

Pour l'occasion, une intervenante extérieure à l'association est venue pour accompagner la participation des usagers du FAS à cet événement au cours de plusieurs ateliers.

Une majorité des femmes accueillies sur les services Femmes Accueil Solidarité y ont participé. Elles ont pu exprimer grâce à une captation sonore ce que l'association représentait pour elle.

Lors d'un atelier, elles ont croisé leurs regards pour imaginer et représenter ensemble « la maison idéale ».

Elles ont aussi élaboré un grand puzzle, symbolique de leur reconstruction, qu'elles ont présenté aux visiteurs lors de cette journée.

Toutes étaient ravies de pouvoir participer à cette grande fête, riche de partages et d'émotions!

Le service hébergement FAS

40 personnes accueillies sur le CHRS

18 femmes et **22** enfants

48 sur le dispositif d'Urgence :

28 femmes et **20** enfants

18 dans le cadre de la convention signé entre le conseil départemental, le CDAF et l'association la Clède :

10 femmes et **8** enfants âgés de moins de trois ans

Les taux d'occupation

90,5% pour le CHRS,

76,1% pour l'accueil des mères avec enfant de moins de trois ans,

67,5% pour l'hébergement d'urgence femmes.

Dossier

Un Pôle « Asile et Migrants » en mouvement perpétuel...

Le pôle « Asile et Migrants » a connu différents mouvements cette année. En effet, le pôle intègre l'ensemble des modalités d'accueil et d'accompagnement d'un public de migrants et de personnes en demande d'asile, avec pour projet migratoire initial la fuite d'un pays où leur vie et celle de leur famille est en danger.

Pour répondre à ce défi humain, l'Association La Clède, depuis plus de quarante ans maintenant, met en place différents dispositifs, répond à des appels à projets qui affluent dans nos boîtes mails, en étudiant certaines des sollicitations des services de l'Etat ou du Département du Gard pour la mise en œuvre de nouveaux dispositifs d'accueil et d'accompagnement en urgence.

Le pôle « Asile et Migrants » doit une nouvelle fois faire évoluer ses pratiques avec les nouvelles réformes du droit d'asile et du droit des étrangers qui surviennent depuis la fin de l'année. Des circulaires et des décrets devraient être communiqués dans les semaines à venir, et ce jusqu'à la fin du premier trimestre 2019. Autant signifier une réactivité constante et nécessaire des équipes concernées par ces nouveautés. L'organisation que nous devons mettre en place pour la mise en œuvre de ces modifications et prendre le temps nécessaire afin d'informer les personnes accueillies sur ces nouveaux droits et des obligations qui en découleront.

En effet, le rapport d'activité 2018 a montré l'ensemble des actions et des activités réalisées sur cette année au sein du pôle « Asile et Migrants » :

- Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (C.A.D.A.) reste le dispositif accueillant le plus grand nombre de personnes puisque notre agrément est de 120 places. Il s'agit exclusivement de personnes en demande d'asile auprès de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (O.F.P.R.A.) et de la Cour Nationale du Droit d'Asile (C.N.D.A.). Nous accueillons tous les publics dans cette situation (familles, femmes seules et hommes seuls). Les personnes en demande d'asile peuvent être qualifiées en « Procédure Normale » ou en « Procédure Accélérée »
- Concernant le Centre d'Accueil et d'Orientation (C.A.O.), nous n'accueillons que des hommes seuls en provenance des camps de Calais ou de Porte La Chapelle à Paris. Nous avons 40 places en file active. Cette population est spécifique



de par son projet migratoire (qui est rarement un choix d'installation en France mais avec une volonté de rejoindre les Iles Britanniques) et de par sa jeunesse n'excédant que très rarement les 25 ans. Le parcours d'exil de ces jeunes hommes est complexe. Un travail de déconstruction de l'idée proposée par les « passeurs » est nécessaire pour faire entendre la faisabilité d'un projet réel en France.

- Concernant le Service des Jeunes Majeurs Etrangers (J.M.E.), nous accueillons plus de 60 jeunes personnes, avec pour projet une montée en charge de 100 places sur les territoires de Nîmes et d'Alès. Il s'agit d'accompagner des jeunes entre 18 et 21 ans, orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance du Gard, bénéficiaires d'une Aide aux Jeunes Majeurs afin de permettre l'intégration et l'insertion de ces jeunes personnes par l'accès au logement et l'emploi.

Enfin, nous finalisons le projet d'ouverture du Centre Provisoire d'Hébergement (C.P.H.) qui accueillera 25 personnes bénéficiaires d'une Protection Internationale sur les sites de Cendras et d'Alès. Nous hébergerons des familles, des femmes et des hommes isolés que nous accompagnerons vers l'insertion et l'intégration.

En bref

La sortie des personnes de moins de 25 ans sous protection internationale

Cette année, plus de 50% des personnes ayant obtenu une protection avaient moins de 25 ans. Du fait de leur âge et de leur situation socio-professionnelle, la Mission Locale a été un partenaire incontournable pour permettre l'accès à un accompagnement dans le cadre de la garantie-jeunes.

Pour ce public spécifique, l'unique solution de sortie fut l'accès à des centres d'hébergement par l'activation du droit DAHO, sans dépasser de façon massive les délais accordés à la sortie de nos dispositifs « Asile ».

Les solutions plus adaptées à leurs besoins, telles que les formations HOPE (Hébergement Orientation Parcours vers l'Emploi) qui comprennent des cours de français, la formation professionnelle, un

hébergement associé et des revenus, se sont révélées difficilement accessibles à l'issue des tests de sélection. Les personnes avaient un niveau de français en deçà des prérequis par le centre de formation. Or, de son côté l'OFII, après l'évaluation du niveau de français dans le cadre du contrat d'intégration républicaine n'avait accordé qu'un nombre restreint (50h) d'heures de formation linguistique.

Les équipes sont fortement mobilisées pour communiquer l'information de ce dispositif spécifique, recenser les personnes intéressées par celui-ci, organiser leur déplacement jusqu'au centre de formation situé à Toulouse pour réaliser le test d'entrée. L'équipe avait chaque fois seulement quelques jours pour

organiser toutes ces étapes. En effet, depuis Alès, aucun transport en commun ne permettait de respecter les horaires de convocation ; aucun budget n'était dédié à une prise en charge hôtelière et de transport. Les équipes ont organisé, avec leurs moyens, le déplacement des personnes concernées.

Quant aux dernières personnes positionnées, celles-ci s'en sont vues refuser l'accès par l'OFII qui a modifié les conditions d'accès : le Contrat d'Intégration Républicaine doit être rempli dans sa totalité (journées de formation linguistique et les deux journées de formation civique). Or, entre l'obtention du statut et la réalisation du CIR (Contrat d'Intégration Républicaine), 6 mois voire plus, dans certains cas sont nécessaires.

Éléments chiffrés

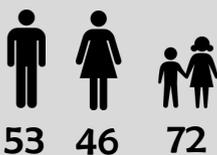
Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (C.A.D.A.):

L'équipe :

- 3 intervenants sociaux,
- 1 maîtresse de maison,
- 1 référente santé-traductrice,
- 2 stagiaires et 1 service civique,
- 1 agent d'entretien,

Le public

- 32 ménages accueillis,
- 171 personnes,
- 99 adultes,
- 72 enfants.



Le Centre d'Accueil et d'Orientation (C.A.O.)

L'équipe :

- 3 intervenants sociaux,
- 3 stagiaires,

Le public

- 63 personnes isolées accueillies



Le Service des Jeunes Majeurs Etrangers (J.M.E.)

L'équipe

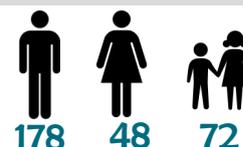
- 3 intervenants sociaux,

Le public

- 64 Majeurs entre 18 et 21 ans
- Bénéficiaire d'une Aide aux Jeunes Majeurs 62
- Bénéficiaire d'un droit au séjour 2



Sur ces trois dispositifs actifs cette année, ce sont 298 personnes hébergées sur le Pôle asile et Migrants en 2018



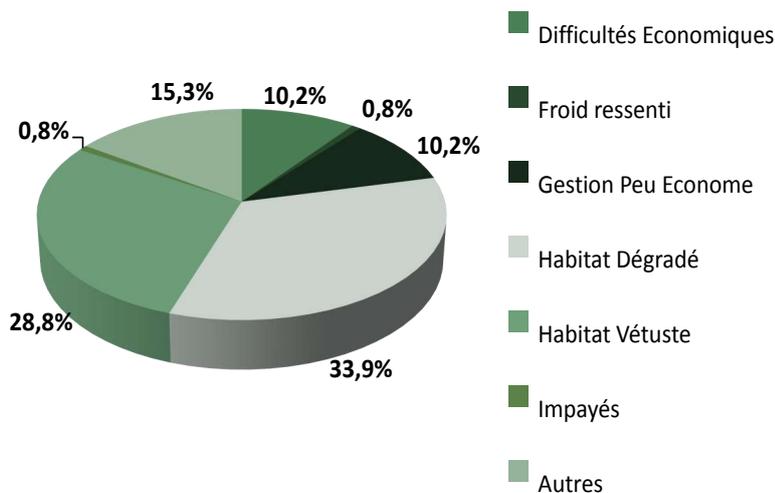
Energie

Le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise des énergies (SLIME)

Le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie a maintenant une année complète de fonctionnement. Au fil des échanges, que ce soit dans le cadre des diagnostics sociotechniques qui s'effectuent au domicile des ménages, lors des CLIME, lors des réunions de service ou lors des comités techniques, nous faisons le constat de la pertinence d'un tel dispositif :

- **Pertinence par la nature des échanges avec les ménages** : La disponibilité accordée en termes de temps sur le fonctionnement dans le quotidien, l'évaluation technique des besoins, les conseils techniques dispensés, les éco-équipements fournis, et les orientations en fonction des propos abordés permettent de confirmer la dimension préventive et curative de cette intervention où des réponses pratiques et précises sont apportées.
- **Pertinence dans le changement de paradigme que cette intervention amène** avec un traitement de la précarité énergétique qui passe d'une logique d'assistance financière à une réflexion et réponse concrète d'actions sur le bâtiment et les usages.
- **Pertinence par le réajustement des politiques publiques qui tient compte de l'évaluation du SLIME** : proposition d'assortir un accord de FSL charge sous réserve d'un diagnostic sociotechnique pour aider à identifier la problématique énergétique, réflexion sur la sollicitation des communes ou EPCI pour le financement de l'action en vue de favoriser la lutte contre la précarité énergétique des habitants concernés.
- **Pertinence dans le partage des connaissances et des compétences** avec les différents partenaires lors des CLIME à partir des exemples rapportés par la chargée de visites.

Le travail, engagé dans le cadre du diagnostic, a toujours rencontré un vif succès auprès du public malgré quelques abandons rencontrés en cours d'année 2018. La plupart des personnes ont accueilli les conseils dispensés avec attention et ont entendu les orientations proposées. Pour autant, nous nous interrogeons régulièrement sur l'appropriation des conseils apportés concernant les éco-gestes sur la durée. Il paraîtrait intéressant d'évaluer de quelle façon les ménages arrivent à modifier leur comportement sur le long terme. Il serait intéressant de travailler cette question en



Diagnostic de la chargée de visite

termes d'évaluation avec les lanceurs d'alerte. Par ailleurs, pour certaines situations, la question se pose également sur l'effectivité de la saisine des partenaires auprès desquels le ménage a été orienté. Nous repérons que faire la démarche d'aller vers le partenaire, en autonomie, constitue un frein dans la mobilisation de certains ménages. Il s'agit alors de travailler sur les facteurs pouvant aider à favoriser ce lien. Plusieurs pistes ont été évoquées en CLIME avec une attention plus particulière à apporter aux ménages orientés par les partenaires ad hoc. Ces derniers pourraient solliciter de manière personnalisée. Le chargé de visite peut aussi participer à faire davantage de lien entre les parties concernées mais cela nécessite du temps. Le relais de ce lien peut également être porté par le lanceur d'alerte mais la question du temps et de la légitimité de cette intervention se pose. L'outil se construit en marchant et nous sommes au stade de la réflexion sur le sujet.

Parallèlement, nous soulignons l'importance de préparer le diagnostic par les lanceurs d'alerte de manière à optimiser celui-ci. Aussi, il nous est apparu, de façon de plus en plus prégnante, la nécessité d'agir après le diagnostic sociotechnique suite à l'orientation.

Société

L'Accompagnement Social Lié au Logement

La mesure ASLL est toujours autant sollicitée avec des situations de plus en plus complexes et un cumul de difficultés.

Au travers de l'accompagnement dans le cadre des modalités recherche et prévention des expulsions avec accès, pour lesquelles les demandes ont prédominé cette année, nous pouvons confirmer le constat selon lequel la problématique logement ne se réduit pas à un problème d'accès dans un territoire locatif, présumé non tendu.

Les mesures ASLL nous permettent d'observer, qu'au-delà d'une réalité locative de plus en plus complexe, ce sont les problématiques de gestion budgétaire qui, dans l'ensemble, empêchent le maintien dans le logement ou fragilisent l'accès à un nouveau. Parce que ce problème de gestion entraîne, par ailleurs des relations tendues avec les bailleurs, l'accompagnement proposé est centré sur la reprise d'une relation et surtout sur le développement des capacités d'autonomie des ménages.

En ce qui concerne la typologie du public

accompagné cette année sur l'ensemble de notre territoire d'intervention, la catégorie des familles (monoparentales ou en couple) augmente bien que le public isolé demeure prioritaire.

Au niveau des ressources et de l'insertion, les bénéficiaires du RSA restent majoritaires bien qu'en baisse. En effet, nous repérons cette année une augmentation des catégories en emploi ou proche de l'emploi et également une augmentation des bénéficiaires de l'AAH (ASLL octroyé à titre dérogatoire). Nous repérons donc une fragilité de ce public au regard du logement confirmant le statut précaire des travailleurs pauvres.

L'année 2018, intense sur le rythme mais stable dans le fonctionnement, a été marquée par une forte baisse des ménages accompagnés au dernier trimestre (moins 160 mois mesures). Cela s'explique par un contexte particulier de renouvellement du marché ASLL entraînant alors une suspension des orientations des mesures et des enquêtes sociales en fin d'année.

En bref

Perspectives

La politique du « logement d'abord » développée par les services de l'Etat trouve toute sa place dans les actions menées par le service logement. Si une réflexion transversale s'est menée tout au long de l'année 2018, 2019 semble être l'année de la finalisation de cette réflexion et de l'expérimentation avec la construction d'une modalité d'accompagnement spécifique « logement d'abord ». Cette modalité conjuguant, dans un premier temps, les différents services et compétences de l'association permettra d'éprouver de nouvelles pratiques sous forme d'une plateforme d'accompagnement. Pour le service logement? cette modalité s'appuiera principalement sur l'IML et l'AVDL. Cependant si l'on veut que l'IML soit en mesure de répondre aux orientations de la politique du logement d'abord, il lui faudra lui donner les moyens de se doter d'un accompagnement plus conséquent, plus étayé et sans doute réunir une latitude d'intervention lui faisant, par manque de moyens, aujourd'hui, défaut. Le développement de l'IML comme un outil structurel de l'accompagnement des publics en difficultés sociales ne peut passer que par ce chemin.

Accompagnement Social Lié au Logement

284 ménages accompagnés

- 25 Aide à la définition,
- 59 Aide à la recherche de logement
- 45 Aide à l'installation,
- 59 procédures d'expulsion ou impayés de loyer.

Enquêtes expulsions

120 ménages orientés :

62 ménages rencontrés et **14** ASLL préconisées.

Intermédiation Locative

17 ménages accueillis (soit 20 personnes):

17 adultes et **3** enfants,
7 ménages ont quitté le dispositif.

Accompagnement Vers et Dans le Logement

66 ménages accompagnés:

32 sur des mesures VERS (accès au logement),
7 sur des mesures LORS (installation),
6 sur des mesures DANS (maintien),
21 sur des mesures VERS puis DANS.

Le Service Local d'Intervention pour la Maitrise des énergies

118 personnes accompagnées

Social

Evaluation Interne

2008, l'Association La Clède inaugure la Pension de Famille Salvador Allende, un projet social est élaboré. Dix ans plus tard, nous avons trouvé approprié de réinterroger l'outil, bien que non soumis à l'obligation de mettre en place une évaluation interne comme le prévoit la loi du 2 janvier 2002. La Fondation Abbé Pierre a proposé aux Pensions de famille signataires de la charte **d'effectuer une évaluation de la pertinence du projet social initial et des effets des actions sur la situation et la vie des habitants.** La fondation Abbé Pierre a sollicité le cabinet Panama Conseil, qui était intervenu lors de la rédaction de la Charte des Pensions de famille. L'évaluation est une **démarche ouverte et dynamique**, créatrice de changement; elle permet l'amélioration des services rendus aux habitants et de la vie quotidienne des PF, de (re)dynamiser des projets et des fonctionnements et de réaffirmer la spécificité des pensions par rapport à d'autres formes de logement et à l'hébergement. L'évaluation consiste donc à mesurer les **effets**, et à apprécier le **sens** et la **valeur** des actions, au regard de « références » (Charte des Pensions de famille, le projet associatif et le projet social) la circulaire du 10 décembre 2002 et les « bonnes pratiques » identifiées



par les différents acteurs. Des réunions inter pensions de famille sont organisées afin de faire émerger des axes de réflexion.

Le référentiel qui a été élaboré avec des hôtes et des habitants invite donc les Pensions à s'évaluer (projet social, Charte, circulaire). Ce référentiel est articulé en plusieurs domaines pouvant être évalués par des acteurs différents (habitants, hôtes, partenaires, administrateurs...). En équipe, nous faisons le choix de commencer rapidement l'exercice et de façon intense. Nous constituons des groupes d'évaluateurs de 8 à 10 personnes. Cette démarche fut entreprise avec un peu d'appréhension, pourtant c'est avec beaucoup de facilité que nous avons remis en question à la fois notre posture et le fonctionnement de la Pension, en se questionnant sur les points forts et les points faibles de notre fonctionnement et enfin, nous avons essayé de trouver des pistes d'amélioration. Nous nous sommes finalement ressourcés avec ce travail de réflexion, tous les participants y ont pris beaucoup de plaisir.

Nous travaillons actuellement sur un « plan d'amélioration des actions », en collaboration avec les habitants, afin de continuer de faire vivre cette évaluation.

Voyage

Croisière

Cette initiative avait pour but d'injecter de l'exceptionnel dans le quotidien. La mise en œuvre de ce projet, reporté depuis 4 ans, a su créer un imaginaire collectif. La réalisation n'a pu se faire qu'avec une stabilité de l'équipe d'hôtes et un groupe solidement ancré dans le fonctionnement de la pension de famille.

Une croisière est synonyme de rêve et d'extraordinaire, connaître un nouveau mode d'hébergement et de transport, découverte de nouveaux horizons dans un cadre luxueux. Les résidents ont pris part à la préparation (budgétisation, mise à jour des documents administratifs, choix de la destination, des activités proposées ...).

Voyager c'est rompre avec la routine, sortir de la Pension de Famille, laisser la place aux sensations agréables, se fixer des objectifs,

créer de la cohésion, vivre des expériences nouvelles.

Nous tirons un bilan très positif de ce séjour, qui a permis à chacun de développer une nouvelle dynamique au sein du groupe.

La Pension de famille « Salvador Allende »

16 logements occupés

16 résidents à l'année (aucune entrée ou sortie sur l'année)

Les personnes accueillies : pas de mouvement cette année, avec une majorité des personnes détenant un titre d'occupation depuis plus de cinq ans ; la Pension de Famille reste un dispositif de logement pérenne. Concernant les autres habitants pour qui la Pension de Famille représente un tremplin, un certain temps est requis. La Pension de Famille remplit pleinement sa fonction.

Société

Être ensemble

L'identité de la pension se construit chaque année un peu plus.

Après un début d'année où l'équipe s'est reconstruite avec l'embauche d'un nouvel hôte en mars, la pension a continué d'évoluer dans un climat de plus en plus solidaire et chaleureux. La deuxième moitié de l'année a connu un second changement d'équipe avec une hôte remplaçante. Ces changements définitifs et temporaires ont très bien été vécus par les résidents, preuve d'un sentiment général de sécurité et de confiance enfin bien installé.

Grâce à la mise en place d'actions collectives comme par exemple le « séjour mer », les habitants apprennent à se connaître et partagent des moments conviviaux. De même, l'appropriation du lieu de vie est soutenue à travers des actions de décoration et d'aménagements de la pension par les habitants et de journées d'aménagement et d'entretien des espaces extérieurs.

Des affinités se créent, l'écoute et l'entraide mutuelle se développent et l'arrivée de deux nouveaux résidents apporte une nouvelle dynamique à la pension. Ils se

sont avérés être des éléments soutenant et moteurs.

Pour les participants aux ateliers de « bien-être esthétique et coiffure », le bilan est très positif, avec un double impact tant



psychologique que physique. Prendre soin de son apparence améliore en effet l'image de soi, offre de l'assurance et redonne le sourire.

Une résidente, qui s'est investie dans l'atelier sophrologie du début à la fin, se sert toujours des techniques apprises afin de dompter ses angoisses. Elle tenait également, à travers ce rapport d'activité, à remercier Florence, qui a

effectué un remplacement de 7 mois cette année à la pension de famille, pour sa vitalité.

Le temps collectif obligatoire du repas du mercredi permet à chacun de faire pour le collectif et de bénéficier de ce que le collectif a de bon en terme de convivialité et d'échanges. Il s'agit aussi de prendre soin de soi et des autres autour de la préparation d'un bon repas.

Vie quotidienne

Quand une corvée devient une tâche commune qui procure du plaisir

A l'entrée de l'automne, les hôtes ont initié des journées de nettoyage, tri, taille et tonte ainsi que le désencombrement des extérieurs. Les résidents se sont investis spontanément sur ces journées d'action et ils ont été sensibilisés au plaisir que peut générer une corvée quand elle est réalisée collectivement générant ainsi du plaisir à *faire ensemble*. Prendre soin de son espace de vie et contribuer à l'améliorer procure de la satisfaction et l'appropriation de son lieu de vie. Les résidents les moins valides se sont impliqués également en préparant un goûter, servant des boissons, en encourageant et félicitant les autres. Cela a renforcé la cohésion et permis de faire de ces moments un temps de travail partagé.

La pension s'est équipée d'une ponceuse, de visserie et petit outillage ainsi que du matériel de protection pour la tonte et le débroussaillage afin de poursuivre des actions concrètes pour continuer d'améliorer l'extérieur de la résidence afin que les habitants de la pension s'approprient leur cadre de vie et s'y impliquent de façon autonome.

Éléments chiffrés

La Pension de Famille Les Papillons

22 résidents sur l'année

3 sorties

1 personne sortie vers le logement ordinaire

1 retour dans la famille

1 décès

2 nouvelles entrées

Actualité

Le service santé en réflexion

Nous avons initié cette année des rencontres trimestrielles pour un travail commun entre les équipes LHSS et ACT. Trois journées ont été organisées en 2018 et ces temps privilégiés de réflexion ont permis, dans un cadre dédié et en dehors des réalités quotidiennes, de :

Partager des questionnements et des expériences

Autour des problématiques spécifiques et des publics accueillis :

- Vieillesse de personnes précaires et les orientations complexes vers des dispositifs adaptés,
- Accueil des étrangers malades,
- Rapport à la maladie au regard de la culture,
- Expression et participation des usagers,
- Prévention.

Construire des réponses partagées

- Sport adapté,
- Ateliers occupationnels,
- Activités.

Mettre en œuvre des projets communs

- Education Thérapeutique des Patients
- Structuration de l'accompagnement médico-social
- Construction des attendus en matière de formation
- Implication significative des équipes dans la démarche d'évaluation interne.

Renforcer la notion d'équipe

Un temps a été dédié sur les attentes, les besoins en matière d'analyse de la pratique pour les équipes afin que l'intervention soit au plus près des

préoccupations de chacun.

La richesse de ces journées nous conduit à poursuivre ce travail. Des temps forts ont balisé l'année avec comme fil conducteur :

« Comment souhaitons-nous travailler ? »



En bref

Evaluation interne

Nous avons mené cette année l'évaluation interne des LHSS et ACT en faisant le choix d'organiser l'évaluation conjointe des deux établissements pour contribuer à l'objectif d'avoir une vision d'ensemble du pôle santé.

Ce travail méthodique et rigoureux a interrogé le projet et les pratiques avec comme objectif de :

- Contribuer à la mise en œuvre effective du droit de l'utilisateur à une prise en charge et à un accompagnement de qualité, adapté à ses besoins ;
- Permettre d'apprécier la capacité de l'établissement à réaliser les missions et la qualité de ses activités ;
- Accompagner la compréhension de la complexité de l'établissement et le partage des connaissances ;
- Soutenir une démarche collective continue d'amélioration de la qualité.

Le plan d'amélioration de la qualité

Il décline des objectifs opérationnels autour de quatre axes :

- Promouvoir l'autonomie, la qualité de vie et la santé,
- Renforcer la qualité de l'accompagnement,
- Garantir les droits et la participation,
- Protéger et prévenir.

Les Lits Halte Soins Santé

5 133 journées réalisées

93,8% Taux d'occupation

47 personnes accueillies (45 hommes ; 2 femmes)

4,3 mois durée moyenne de séjour

77 demandes

74% des demandes proviennent de structures sanitaires et de centres hospitaliers

Santé

Vie quotidienne

Des actions collectives

Tout au long de l'année, nous avons proposé des actions collectives variées et adaptées aux envies et problématiques des personnes accueillies.

Des ateliers divers :

- Jardinage, qui a permis de finaliser l'aménagement de la terrasse des LHSS.
- Cuisine, avec comme objectifs de partager des spécialités régionales et découvrir d'autres saveurs, valoriser les compétences des résidents. C'est un temps, au-delà des besoins alimentaires, de partage, de convivialité et de prétexte à la discussion. D'un point de vue de l'éducation à la santé, c'est un support permettant d'aborder l'hygiène alimentaire, le budget...
- Peinture, qui ont été initiés à l'occasion de la préparation des 40 ans de l'association. Ainsi, différentes séances ont été proposées et ce fut un réel plaisir partagé entre les résidents et l'équipe.

Et des sorties variées :

- Au marché, au stade, en forêt...
- La châtaigne a fait sa star en automne! Sa cueillette et sa préparation (confiture, feu de bois) ont permis de passer trois après-midis conviviaux.



- Pour les fêtes de fin d'année, nous avons porté une attention particulière à l'organisation des réveillons du 24 et 31 décembre, à partir des souhaits des résidents : sortie en ville, moment de détente autour d'un chocolat chaud, préparation des repas, fabrication et installation des décorations « jolies, sophistiquées, réfléchies », prise de photos, ambiance musicale. Ces temps privilégiés, de bonne humeur et de convivialité ont suscité beaucoup d'émotion et de complicité entre les résidents et l'équipe présente.

Ces différentes actions sont nées des journées de réflexion inter-équipes et ont mûri au quotidien.

Social

Mise sous protection

Les personnes accueillies ont des parcours de vie jalonnés de ruptures sociales, professionnelles et/ou affectives. Nous pouvons souligner qu'il y a autant d'histoires différentes que de bénéficiaires pris en charge. Ces conditions de vie précaires génèrent ou exacerbent des problèmes de santé et compliquent, voire empêchent les parcours de soins. Le cumul des difficultés est un réel frein pour la personne dans la prise en compte et l'acceptation de la maladie ainsi que la mise en place des soins nécessaires.

Un quart des personnes prises en charge sur le service santé est concerné par une mise sous protection du fait de l'altération de leurs capacités physiques et/ou mentales cumulée avec une grande vulnérabilité.

Si des personnes arrivent avec une mesure déjà effective; pour d'autres, la démarche a été initiée au préalable de l'admission par des services sociaux ou par la famille lorsqu'elle est présente. Enfin, pour certaines personnes, nous conseillons cette mise sous protection de par les constats posés au cours de la prise en charge. Généralement, les personnes adhèrent à ces propositions de soutien et sont volontaires dans la démarche, mais il nous arrive de décider collectivement en équipe de saisir le procureur via un signalement pour personne vulnérable.

Dès lors que la vulnérabilité de la personne ne fait aucun doute et que la procédure est en cours d'instruction, nous faisons le choix de poursuivre la prise en charge jusqu'à la mise en place effective de la mesure à l'issue du jugement. Ces situations peuvent ainsi occasionner des prises en charge d'une durée plus longue mais qui débouchent sur des solutions pérennes et adaptées à la fragilité de la personne.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique

2 089 journées réalisées

95,4% Taux d'occupation

12 personnes accueillies
(9 femmes—3 hommes)

10,8 mois : durée moyenne de séjour

36 demandes

Santé

Le motif principal d'admission est le cancer dans 1/4 des situations.

Eléments chiffrés

Actualité

Réorganisation de la ressourcerie

Comme nous vous le présentions l'année dernière 2018 est, pour la ressourcerie, et son personnel, une année de changement.

Nous avons du prévoir **une nouvelle organisation qui a pris effet en septembre 2018.**

En effet, l'encadrante technique de l'activité Tout pour l'Enfant a cessé son activité professionnelle au 30 septembre 2018.

Un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) nous a permis un accompagnement dans cette réflexion durant tout le premier semestre 2018.

Les enjeux et les objectifs du DLA ainsi que le projet de développement ont nécessité des réflexions préalables aux choix stratégiques que les responsables de l'association doivent faire pour les années à venir.

Les composants de la situation actuelle et les enjeux sur lesquels les réflexions ont été menées sont les suivants :

- Le départ à la retraite de la responsable « textile », prévu en septembre 2018. Ce départ constitue une menace pour le maintien et la poursuite de cette activité, puisque l'encadrante technique a un profil atypique et des compétences et expériences spécifiques qui ne pourraient pas être remplacées après son départ. C'est aussi une opportunité pour réorganiser, restructurer et transformer cette action.
- Rechercher de nouvelles actions, puisque le projet stratégique global de la Ressourcerie envisage le développement du chiffre d'affaires, en cohérence avec la politique territoriale du traitement des déchets. Le financement public de l'activité des chantiers d'insertion est plutôt en diminution. Pour garantir l'équilibre budgétaire actuel, la Ressourcerie doit formaliser un projet de développement ambitieux afin d'augmenter son chiffre d'affaires.
- La configuration actuelle des locaux pose également de plus en plus de problèmes organisationnels et de fonctionnement. Les trois chantiers sont hébergés sur trois sites distincts, ce qui complique le fonctionnement quotidien. Un projet de construction de nouveaux locaux par l'agglomération d'Alès pour la Ressourcerie est discuté depuis plusieurs années.
- Le quatrième enjeu concerne le partenariat avec l'agglomération d'Alès. L'amélioration du partenariat opérationnel pourrait constituer un moteur décisif pour le développement d'activité de la Ressourcerie.

Suite à ces temps de travail, une feuille de route et un plan d'actions ont été déclinés et validés au début de l'été.

Les actions repérées comme « enjeux » ont été déclinées en quatre axes définis :

- Réorganiser les activités dans la nouvelle configuration des locaux
- Stabiliser le modèle économique
- Améliorer la qualité de la collecte
- Formaliser un projet de développement à moyen terme



En juin 2018, nous avons concrétisé le point 1 en signant le bail d'un nouveau local de vente disponible au 1er octobre. Cette opération de transfert du local de vente du 2 rue George Sand vers un autre local nous ouvre plusieurs perspectives :

- Occuper un local plus proche du centre ville qui nous permette de diversifier la clientèle en investissant dans la présentation du magasin,
- Atteindre une clientèle qui passe devant le local et donner l'envie de franchir la porte (ce qui n'est pas le cas dans le magasin aujourd'hui car trop excentré) et augmenter notre potentiel de ventes,
- Augmenter la superficie de travail des ateliers de George Sand car leur configuration change avec le départ de l'encadrante de Tout Pour l'Enfant et la modification de l'activité de l'ensemble du dispositif,
- Développer un plan de communication global.

Depuis la remise des clés le 1^{er} octobre, des travaux de remise en état et de réaménagement ont été effectués.

L'ouverture du magasin a eu lieu le 3 décembre.

Emploi

Accompagnement à l'emploi

L'objectif de notre engagement en 2018 a bien été de renforcer l'accompagnement spécifique dans l'emploi de tous les salariés en transition professionnelle mais surtout de développer notre offre de services aux entreprises afin que la proposition d'accompagnement soit disponible pour toutes celles qui en ont besoin (notre expérience des derniers mois nous laisse à penser que ce besoin est nécessaire à satisfaire notamment pour les petites entreprises du bassin).

Nous avons donc ciblé 3 actions dont 2 que nous avons renforcé et/ou développé.

- Accompagnement des salariés vers l'emploi,
- Augmentation du service aux entreprises,
- Accompagnement du salarié en reconversion professionnelle et de l'entreprise durant la période d'intégration dans l'emploi.

Nous avons effectué 2 journées de formations collectives afin de renforcer la professionnalisation de l'équipe autour du retour à l'emploi des salariés :

- 1 journée financée par le siège de la fédération, journée mutualisée avec l'APIJE (Association Intermédiaire Montpellier). « Développement de l'offre de services aux entreprises »
- 1 journée financée par l'OPCA, « Accompagnement et soutien spécifique aux salariés en transition professionnelle dans le retour à l'emploi »

Actualités

Les pratiques changent

Nous rappelons le constat déjà évoqué lors du bilan 2017, à savoir que les actions favorisant le retour à l'emploi peuvent entraîner des difficultés sur l'activité économique.

En effet, le développement des périodes en entreprises a bien augmenté cette année sous l'effet de ce pari pris collectivement.

Le cadre législatif de l'IAE permet d'aller encore plus loin et de proposer une action se situant au carrefour des objectifs d'accès direct à l'emploi et de renforcement des compétences par la mise en situation en entreprise.

Il est ainsi possible pour une SIAE de suspendre le contrat d'une personne pour

lui permettre d'effectuer toute action concourant à son insertion professionnelle, y compris de signer des CDD de courte durée ou d'effectuer des missions d'intérim.

Nous constatons que cela peut encourager des personnes à tenter leur chance en entreprise, en sachant qu'elles ne seront pas sans solution à l'issue de cette période courte de travail.

Une dynamique vertueuse d'acquisition de compétences et de relations avec l'entreprise peut s'engager alors.

Nous constatons donc, à nouveau, qu'au 30 juillet 2018, 33 salariés ont réalisé 44 PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu

La Ressourcerie

80 salariés en transition professionnelle

41 Femmes

43 Hommes

43% de niveau V bis et VI

52% de CLD (+ de 2 ans)

62% de salariés résidant en Quartiers Politique de la Ville

55 PMSMP

15 sorties positives (emploi et formation)

Tonnage

116T500 collectées

30% apports sur site

55% en rendez vous au domicile

5% en déchèterie

10% de prestation « gestion du numéro vert »

Professionnel) soit 58% de l'effectif fin juillet.

55 PMSMP pour 44 salariés sur l'année 2018 soit 52.3% de l'effectif global.

Nous rappelons que la PMSMP n'est pas une fin en soi.

Elle est, pour nous, un outil de travail aussi bien du côté du salarié que de l'entreprise.

Du côté du salarié, elle nous permet de travailler sur un accompagnement qui prend appui sur les bilans de ces périodes. Du côté de l'entreprise, elle permet aux employeurs de découvrir de potentiels salariés qui peuvent répondre à des besoins non couverts occasionnellement et/ou durablement.

Evènement

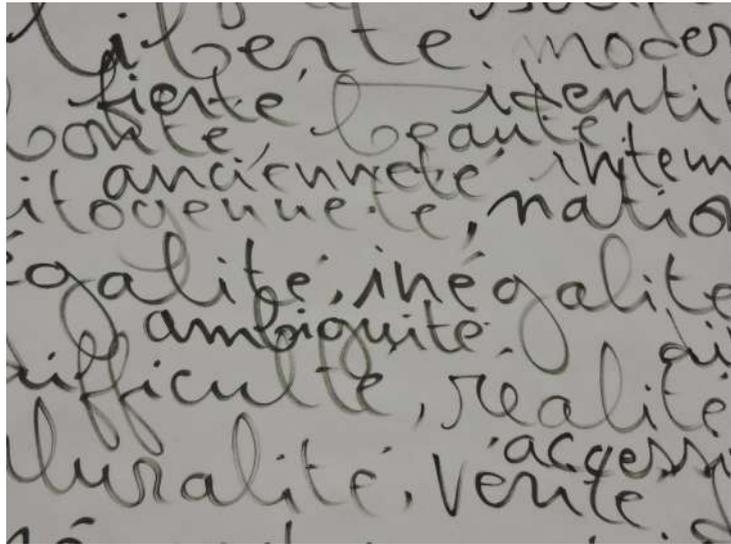
Vivre ensemble

Dans le cadre de la Semaine Départementale de la Fraternité et du Vivre Ensemble et en partenariat avec la DDCS et l'École de la 2ème Chance, La Clède a proposé le jeudi 22 mars de 9h à 12h à l'Espace Jeunes une action « La Laïcité, le Vivre Ensemble et l'interreligieux ».

Un débat à partir du kakémono construit par nos participants autour de leurs regards sur la Laïcité et les supports conçus par les élèves de l'École de la 2ème Chance, et des ouvrages qui favorisent la reconnaissance de toutes les religions et des fondements de la laïcité

Le public a été invité à enrichir cet échange avec les participants de l'Atelier Citoyenneté

Ce projet a démarré lors de l'expo « Cartooning For Peace » qui a été l'objet d'un échange avec les élèves



de l'ERDC et a nourri un projet collectif autour d'une « expo débats » réalisée par les élèves et un kakémono autour de la laïcité conçu par les participants de notre atelier Citoyenneté et Sociolinguistique. Ce support comporte des petits textes dits par nos participants pour exprimer leurs regards sur l'imbrication des fondements de la laïcité garants de l'étayage du Vivre Ensemble dans

l'Interreligieux et le respect des valeurs de la République. Ce support a été sollicité par une association pour enrichir un atelier.

Le kakémono « Unis vers Laïcité » comporte textes et images et permet de porter un regard ensemble sur l'espace de liberté qu'offre la Laïcité pour accueillir le Vivre Ensemble dans la

diversité religieuse, les croyances plurielles ou la non croyance. Entendre ce qui fait sens pour l'autre en échangeant avec les participants de l'Atelier Citoyenneté qui se sont exprimés dans toute leur hétérogénéité. En effet, 13 nationalités, 5 langues, diverses religions et convictions interagissent au sein de cette action.

37 personnes ont participé à cette action.

Culture

Cinéma Solidaire

En partenariat avec le Centre National Cinématographique, des

Associations membres du collectif et le Festival Itinérances, une initiative innovante a été portée par La Clède au sein du quartier Prés Saint Jean et dans certains services : les publics de l'AIA, du CADA, du CHRS, du SAJE, et du Café des familles ont accédé à plusieurs longs métrages et films d'animation.

L'objectif du CNC est de toucher un public qui a des freins pluriels dans l'accès aux œuvres cinématographiques.

En raison de son succès et de sa résonance, l'initiative a été reconduite.

Une réponse au sentiment d'exclusion exacerbé pendant le temps de vacances estivales « aller au cinéma dans mon quartier avec des spectateurs d'ici et d'ailleurs, une fierté »

La première séance estivale a eu lieu

le jeudi 19 juillet.

La Clède a organisé une séance Cinéma Solidaire gratuite avec la projection du film d'animation "Le Grand méchant renard" au sein de l'Espace Jeunes Prés St Jean.

27 personnes ont été présentes ce matin-là.

La seconde séance en soirée avec la projection du film « Intouchables » pour 26 personnes de l'action.

L'Action d'Insertion et d'Accompagnement

60 bénéficiaires sur l'année (48 BRSA et 12 hors dispo RSA)

10 Hommes (BRSA)

38 Femmes (BRSA)

4 sorties vers formation

1 emploi en ACI

Grand Angle

Le Café des Familles se transforme !

L'année 2018 est celle d'une transition, d'un passage, d'une transformation, d'une nouvelle page qui s'ouvre dans la vie du café des familles.

Ce lieu installé en centre ville depuis 2002 sera désormais adossé à un centre social. En effet, notre demande d'agrément déposée en 2016 a eu une suite positive par l'obtention de l'agrément « centre social » par la CAF en Juillet 2018. C'est une belle reconnaissance pour le travail effectué en ces lieux et pour notre façon d'aller à la rencontre et d'échanger avec les familles, les habitants, et les partenaires.

Notre centre social englobera le Café des Familles et prévoit un élargissement du territoire avec l'installation d'un lieu sur la Rive droite d'Alès.

Partenaires, familles, habitants et professionnels de la Clède maintiendront leur action et engagement pour faire de ce lieu d'accueil « un équipement de proximité ouvert à l'ensemble des habitants, offrant accueil, animation, activités et services à finalité

sociale... un lieu d'initiatives, d'échanges et de rencontres dans lequel les habitants participent pour améliorer leurs conditions de vie ». Pour cela, il s'agit de continuer à se rencontrer, de se rencontrer pour se connaître et de se connaître pour agir ensemble... Voilà le programme !



Société

Participer au Café des Familles et au-delà...

Ancrer les habitants qui participent au café dans un environnement plus large. Pour cela, nous nous saisissons de toutes les actions qui sont proposées par nos réseaux professionnels pour en faire des leviers de valorisation pour les parents et les habitants. Valorisation de soi, de son rôle de parent, de citoyen... Tous ceux qui en font l'expérience témoignent que c'est à la fois un enrichissement, une découverte, une expérience, un apprentissage car cela permet les prises de parole et les positionnements.

Ce fut le cas à plusieurs reprises et notamment en :

- Participant à trois jours de formation proposées par l'Ecole des Parents et des Educateurs du Gard dans le cadre du REAAP : « La question de l'exercice de l'autorité au sein de la

famille » à Alès.

- Participant à une table ronde lors d'une soirée organisée par le Collectif « Mieux vivre ensemble » sur Alès.

Dans l'avenir, c'est le projet social du centre social et la façon de le revisiter en concertation avec l'ensemble des acteurs qui nous guidera dans l'action.

La fréquentation du Café des Familles

1669 passages

151 activités proposées

218 familles accueillies dont :

47 familles connues et 171 nouvelles

438 personnes dont :

246 adultes (65 hommes et 181 femmes)

192 enfants (89 enfants de 0 à 5 ans, 94 enfants de 6 à 15 ans, 9 enfants de 16 à 18 ans)

335h de bénévolat.

Vacances

Les vacances par le CVS du CHRS

Quel tempérament et quelle énergie ils peuvent dégager, les participants au CVS!!!!

Ne pensez pas que nous chômons et passons notre temps à nous tourner les pouces : ERREUR.

Nous avons pour vocation de faire connaissance et d'essayer, autant que faire se peut, de réfléchir ensemble sur des sujets variés et de trouver des moments de convivialité à partager. (sport, jeux, atelier cuisine, atelier peinture, soirée crêpes, bowling, cinéma, cinéma solidaire, conférences...).

Certains d'entre nous nous rencontrons assez souvent, et d'autres en pointillé.

Il est à noter que la raison d'être du CVS n'est pas l'exclusion, mais plutôt le partage et le rapprochement :

- ⇒ Partage : par exemple, c'est la connaissance de l'autre et de sa culture, en parlant, pour les moins timides, de nos origines diverses (Géorgie, Arménie, Tchétchénie, Maroc, Algérie, Afghanistan, Tunisie, Soudan, Syrie, Centrafrique, Cameroun...), de nos attentes, souhaits, projets.
- ⇒ Rapprochement : du fait de notre situation, nous savons que des personnes que nous rencontrons dans divers milieux ont aussi les mêmes problématiques, même si elles sont moins apparentes et que l'être humain a le chic pour savoir les cacher, car ce n'est pas politiquement correct.

Bénéficiant de l'assistance du dévoué personnel du CHRS, nous avons l'occasion de nous rencontrer et de parler des choses et d'autres.

Quel meilleur moment que des vacances partagées au même endroit, dans un cadre moins rigide, et où l'on peut se lâcher, et se construire des souvenirs à partager par la suite.

On dit souvent que la nature à horreur du vide. Il en est de même pour les êtres humains. Nous craignons la solitude, l'exclusion de notre société, de notre cercle d'amis, de notre famille, parfois même de notre couple.

Alors que notre époque connaît une multiplicité de réseaux sociaux, censée faciliter les contacts entre nous, beaucoup de gens se sentent exclus et isolés,

incapables de se rapprocher des autres.

C'est pourquoi, me semble-t-il, nos rencontres au sein du CVS ont un rôle, essentiel, fondamental dans la vie de chacun d'entre nous.

Bien entendu, il eut été préférable que tous les « usagers » pussent se retrouver en même temps, mais compte tenu des obligations des uns et des autres, c'était quasiment mission impossible.

Il a été acté pour des séjours par roulement, mais quelle galère pour établir les plannings !!! Cette tâche a été dévolue à Pauline CLAMAGIRAND & Guillaume JEUNE et leur équipe.

Nous pouvons leur tirer notre chapeau quant à la difficulté de la planification, ce qui n'est pas une mince affaire.

C'est bien de programmer des vacances !!! Mais comment les financer ?

C'est ici qu'interviennent les « usagers » du CHRS de l'Association La Clède pour déterminer les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien leur projet.

La préparation de repas variés, mis à la disposition du personnel et administrateurs de La Clède, permet de récolter une partie des ressources servant à financer une quote-part non négligeable du budget.

Il serait peut être loisible de diversifier ces moyens, et ce sera l'objet d'une réflexion lors d'une prochaine réunion du CVS.

Avec la subvention octroyée par VACANCES OUVERTES, nous pouvons nous offrir une « retraite », dans un cadre enchanteur et plébiscité par tous, ne serait-ce que quelques jours.

Il y a peut-être un noyau dur au sein du CVS, mais ne vous y trompez point. Comme dit la sagesse populaire, « *trop de cuisinières autour du fourneau, et le plat est gâché.* »

Mariotte MASSOMA

Anniversaire

2018 - La Clède vient d'avoir 40 ans

Un évènement pour cette association créée pour lutter contre toutes les formes d'exclusions.

D'abord, en direction des hommes sortants de prison, elle a évolué vers l'accompagnement des personnes en situation de précarité pour devenir aujourd'hui une actrice importante de la solidarité et de la promotion de la citoyenneté sur notre territoire.

Pourquoi, nous diriez-vous, cette association s'est autant développée en finalement peu d'année?

N'en déplaise à nos détracteurs, à ceux qui trouvent que nous sommes trop gros, trop grand, trop ceci, trop cela, à ceux qui nous disent de mutualiser mais qui quand on le fait pensent que c'est trop :

* La Clède, c'est d'abord et avant tout un engagement fort pour le « mieux vivre ensemble ».

* Un engagement des membres fondateurs qui ont voulu, dès le départ de cette aventure, que l'association soit implantée au cœur de la cité, en « cœur de ville », poumon du lien social et de l'accès aux droits.

Membres fondateurs qui ont, dès les premières réflexions, souhaité que la mission de l'association s'élargisse à différentes formes d'exclusions (hébergement, logement, violences, migration...), vision d'un engagement toujours à l'œuvre dans notre conseil d'administration.

* Engagement des directions successives à promouvoir l'humain dans ses actions toujours attentives à l'évolution de la société et des besoins pour les plus fragiles, soucieuses d'adapter ses outils d'accompagnement aux attentes du public.

Des directions qui ont cherché et cherchent à innover dans leurs actions et les réponses qu'elles peuvent construire. Persuadées qu'à plusieurs, nous sommes plus efficaces, elles ont eu à cœur de développer un partenariat fort et solide pour travailler en complémentarité.

Enfin, des directions très attentives à animer les équipes dans un souci à la fois de co-construction de réponses collectives, mais aussi dans le respect et la promotion de chaque salarié.

* Engagement des équipes dont la

démonstration de force lors de cette journée des 40 ans, nous a impressionné. Des équipes, des hommes, des femmes, des professionnelles et des professionnels formés ou en formation, toujours tournés vers ceux que l'on accueille, attentifs aux besoins de chacun, à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement, à l'écoute de celles et ceux qui en ont besoin. Des équipes rigoureuses qui n'hésitent pas à poser les règles, à travailler dans le cadre de la loi mais toujours avec beaucoup d'humanité.

Des équipes qui savent travailler ensemble et retirent satisfaction à « être ensemble ». Des équipes sachant faire acte de prévenance et de soutien entre collègues.

Des équipes exigeantes envers elles mêmes, envers les autres, sachant s'adapter parfois de façon contrainte aux évolutions des politiques publiques et leur chapelet de contingences.

Une équipes capable d'aller chercher au fond de chaque convention, de chaque financement ce qui fait sens pour l'accompagnement des usagers, transformant ainsi parfois avec peine ou douleur, la contrainte en opportunité.

* Engagement enfin des usagers et bénévoles qui

parfois se confondent pour le plus grand bien du lien social.

Des femmes, et des hommes qui, chaque jour, nous enseignent de leurs savoirs, leurs compétences et nous poussent à l'humilité.

Alors oui, 40 ans de Clède, c'est tout ça ; c'est notre moteur et notre éco-carburant à la fois.

Le 15 juin 2018, lors de notre journée anniversaire, c'est l'ensemble de ces engagements pluriels qui se sont exprimés aux travers de ces émotions partagées, de ces regards échangés, de ces anecdotes racontées avec les usagers, les partenaires, les bénévoles, les professionnels et les représentants politiques et institutionnels.

Merci à toutes et à tous pour ces moments inoubliables.

L'association, toujours tournée vers l'avenir, continue son chemin, l'engagement chevillé au cœur de sa mission : **La Solidarité** comme moteur du **Vivre Ensemble**.



Accueil

- **L'accueil de jour** : 826 personnes reçues ; 626 hommes et 200 femmes.
- **Le Service d'Accueil et d'Orientation** : 990 personnes reçues ; 749 hommes et 241 femmes.
- **Le Point Accueil Ecoute Jeunes** : 167 jeunes reçus.
- **La domiciliation** : 932 personnes domiciliées.
- **L'accueil de jour et permanences d'écoute pour femmes victimes de violences** : 146 personnes ont été reçues et accompagnées : 2 hommes et 144 femmes.

Hébergement

- **L'accueil d'urgence** : 14 ménages hébergés ; 13 hommes, 7 femmes et 15 enfants. Soit un taux d'occupation de 80,1%.
- **L'accueil d'urgence femmes** : 28 femmes et 320 enfants. Soit un taux d'occupation de 67,5%.
- **Les lits de stabilisation** : 18 ménages hébergés ; 11 hommes, 10 femmes et 11 enfants. Soit un taux d'occupation de 95,3%.
- **Le CHRS Montbounoux** : 26 ménages hébergés ; 19 hommes, 15 femmes et 33 enfants. Soit un taux d'occupation de 101,6%.
- **L'Hébergement des auteurs de violences dans le cadre de la protection des victimes** : 3 auteurs de violence ont été accueillis.
- **Le CHRS FAS (Femmes Accueil Solidarité)** : 18 femmes et 22 enfants hébergés. Soit un taux d'occupation de 90,5%.
- **L'accueil des femmes avec enfants de moins de 3 ans** : 8 familles hébergées ; 8 femmes et 10 enfants. Soit un taux d'occupation de 76,1%.
- **Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile**: 66 ménages accueillis ; 53 hommes, 46 femmes et 72 enfants, soit un taux d'occupation de 81,1%.
- **Le Centre d'Accueil et d'Orientation** : 63 hommes isolés accueillis, soit un taux d'occupation de 93,2%.
- **Les Jeunes Majeurs Etrangers** : 64 personnes accueillies ; 62 hommes et 2 femmes entre mai et décembre 2018.

Logement

- **L'Accompagnement Social Lié au Logement** : 164 accompagnements, 145 ont pris fin au cours de l'année 2018.
- **Les demandes d'interventions sociales pour la prévention des expulsions** : 120 demandes d'intervention sociale sollicitées, 62 ménages ont pu être rencontrés.
- **L'Accompagnement Vers et Dans le Logement** 66 ménages accompagnés ; 58 ménages isolés et 8 couples.
- **L'InterMédiation Locative** : 17 ménages accueillis, 17 adultes et 5 enfants. 7 ménages ont quitté le dispositif en 2018.
- **Le Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'énergie** : 118 personnes accompagnées
- **Les Pensions de Famille** : 36 personnes logées ; 27 hommes et 9 femmes.

Santé

- **Les Lits Halte Soins Santé** : 47 personnes accueillies, soit 45 hommes et 2 femmes. Soit un taux d'occupation de 93,8%.
- **Les Appartements de Coordination Thérapeutique** : 12 personnes accueillies, soit 3 hommes, et 9 femmes. Soit un taux d'occupation de 95,4%.

Emploi

- **La Ressourcerie** : 84 personnes ont bénéficié d'un Contrat de travail (CDDI), soit 43 hommes et 41 femmes.
- 7097 passages dans les magasins.
- 116tonnes943 ont été collectées.

Citoyenneté

- **L'Action Collective d'Insertion** : 48 personnes y ont participé, 38 femmes et 10 hommes. 85% issues des quartiers prioritaires.
- **Le Café des Familles** : 218 familles accueillies, soit 181 femmes, 65 hommes et 192 enfants. Soit 1669 passages.

En 2018, ce sont environ 2920 personnes qui ont été reçues et accompagnées régulièrement par les différents services de l'Association La Clède dont 656 ont été hébergées.